

CONVENTION DE FORMATION PROFESSIONNELLE

(Article L.6353-1 du code du travail, Décret N° 2018-1341 du 28 décembre 2018)
Actions avec un financement public (opérateurs de compétences, Faf de non-salariés, commissions paritaires interprofessionnelles régionales, Etat, Régions, Pôle emploi et Agefiph)

Entre les soussignés :

1) BAO SHENTI - SHUYUAN, 1 avenue des quatre otages, résidence l'Orée de l'Isle, 84800 l'Isle-sur-la-Sorgue, SIRET 88193903700019 enregistré sous le n°93840429684 auprès du préfet de région de Provence-Alpes-Côte d'Azur

2) la société
représentée par
est conclue la convention suivante, en application des dispositions du Livre III de la sixième partie du code du travail portant organisation de la formation professionnelle.

Article 1^{er} : Objet de la convention

L'organisme BAO SHENTI - SHUYUAN organisera l'action de formation suivante :

1) Intitulé de l'action : Méthode Mukaino (M-test du Dr Mukaino)

2) Catégorie d'action de formation : Action de formation

3) Objectifs : Utilisation de la Méthode Mukaino comme enseignée par le Dr Mukaino, fondateur de la méthode

4) Contenu de l'action de formation :

Programme :

1er jour

Traitement acupunctural basé sur l'évaluation des mouvements
Fondements scientifiques de la méthode Mukaino
Pratique et application de la méthode Mukaino et démonstration
Stratégies de traitement de la méthode Mukaino, les cinq phases et les mouvements, les 24 points et méridiens les plus démonstratifs.

2ème jour

Application de la méthode Mukaino
Processus de traitement et démonstration
Pratique en groupe de l'évaluation des mouvements et du traitement
Traiter l'impact des cicatrices dues à la chirurgie et les lésions
Stretching avec la méthode Mukaino comme auto-traitement
Etude de cas / Q&R
Combinaisons des points des cinq phases

3e jour

Moxibustion japonaise appliquée à la méthode Mukaino.

La formation est en anglais, avec traduction simultanée en français

5) Critères d'admissibilité

L'organisme BAO SHENTI - SHUYUAN accueillera les personnes suivantes :

1. Praticiens en médecine chinoise (acupuncture, pharmacopée, tui na, moxibustion),
2. Étudiants en 2ème année au moins d'une école de médecine chinoise, dans le but de favoriser le développement de leurs compétences, leur compréhension des méridiens et d'acquérir une qualification plus élevée.

Une bonne maîtrise du système des méridiens est absolument nécessaire.

6) Moyens prévus :

Pour favoriser l'apprentissage et atteindre notre objectif pédagogique, nous favorisons un groupe de taille moyenne. La formation combinant théorie et pratique, le nombre de participants est limité à 35.

Tous les participants recevront avant ou au plus tard le premier jour de la formation un support pédagogique papier.

Les intervenants déterminent un chemin pédagogique: ils font la démonstration, la font expérimenter et la font reformuler par le stagiaire pour évaluer le degré de compréhension.

Le formateur est **Yuki ITAYA**,

DAOM. Doctor of Oriental Medicine and Acupuncture 2016, Oregon College of Oriental Medicine (Portland, OR)

Dissertation: "The M-Test – and Its Potential as a Tool for Global Health"

M.Ed. Acupuncture, Moxibustion and Herbal Medicine 2006, Emperor's college of Traditional Oriental Medicine (Santa Monica, CA)

- ▶ NUNM: Global health department. How moxa works and how to apply in Tanzania?
- ▶ Embassy of Ethiopia in Japan, How to prevent and help people who has TB/HIV via simple Moxibustion protocol
- ▶ PechaKucha Night, Kyoto Japan. How simple Traditional Medicine may help us in Pandemic time.
- ▶ Kiiko Matsumoto Seminar in Osaka, Japan. 2017-2019, Invited Lecturer
- ▶ How to treat Psoriasis using Moxibustion.
- ▶ Mukaino Method Foundation course: 2008 to present. Annual lecture. Taught more than

2000 students in USA, Canada, UK, Spain, France, Switzerland, Belgium, Italy, Portugal,

Japan, Taiwan and Germany

► WHO/ International Classification of Health Interventions (ICHI), Cologne, Germany.

Presenter and spokes person as Japan member.

► Moxibustion techniques teaching, Taught more than 800 students in the USA, UK, Spain, Japan, Italy, Portugal, France, Switzerland

Elle est expérimentée et dispose de plusieurs méthodes d'apprentissage:

- expositive: certains cours se construisent autour d'un contenu structuré et l'intervenant transmet ses connaissances sous forme d'exposé théorique;

- démonstrative: cette méthode suit l'enchaînement suivant : montrer (démonstration), faire faire (expérimentation) et faire dire (reformulation).

- expérientielle: de nombreuses disciplines ou savoirs ne peuvent s'enseigner mais s'apprennent en faisant avec des personnes qui savent faire.

L'enseignant incite à la formalisation du savoir-faire par l'étudiant qui est le vrai producteur du savoir qu'il partage et réélabore avec d'autres.

Outils mis à disposition au sein de la salle de formation:

- bureaux, chaises,

- tableau, paper board, feutres, projecteur vidéo

- cours sous format papier

- tables de massage

- aiguilles permanentes

Un interprète bilingue français/anglais, praticien en médecine chinoise sera présent pour traduire la formation en simultané, et formuler les questions des participants.

7) Durée de l'action de formation :

La formation se déroule sur trois jours pour une durée totale de 21 heures 30.

8) Lieu : l'Espace Tertiaire, 117 allée du Centre Tertiaire, 84800 Lagnes

9) Dates et horaires :

du vendredi 14 octobre 2022 au dimanche 16 octobre 2022

de 9h à 12h30 et 14h à 18h sauf le dimanche 17h

Article 2 : Effectif formé

L'organisme BAO SHENTI - SHUYUAN accueillera les personnes suivantes :

.....
(Nom, Prénom) (Fonction)

Article 3 : Dispositions financières

En contrepartie de cette action de formation, l'employeur, le cas échéant le stagiaire s'acquittera des coûts suivants : 420 euros (quatre cent vingt euros).

Les coûts d'hébergement et de restauration ne sont pas inclus dans le tarif de participation à la formation.

Article 4 : Modalités de déroulement

La formation se déroulera en présentiel sauf si des restrictions gouvernementales ne le permettraient pas.

Le règlement intérieur est consultable sur notre site à l'adresse : https://baoshenti.com/wp-content/uploads/2020/11/Reglt_interieur.pdf

Compte tenu du contexte sanitaire actuel, l'organisme responsable de la formation s'engage à mettre en place et à faire respecter les gestes barrières individuels :

- distanciation d'un mètre entre les personnes,
- lavage des mains régulier,
- aération régulière des locaux 10 à 15 minutes deux fois par jour,
- tousser ou éternuer dans son coude, saluer sans serrer la main, utiliser des mouchoirs à usage unique.

Le port du masque est obligatoire pour les formateurs et les participants. Une attention particulière sera portée aux situations de pause café, de repas, où le masque n'est plus porté.

Les fournitures (stylo, agrafeuse..) ne doivent pas être partagées et chacun doit disposer de ses propres outils de travail.

Les enregistrements audio ou vidéo ne sont pas autorisés pour ce cours, les supports de cours ne peuvent être reproduits sans l'accord de l'organisateur.

Ces consignes seront transmises dans les informations préalables fournies aux stagiaires, affichées à l'entrée de la salle où aura lieu la formation. Un rappel des ces consignes sera effectué oralement au début de la formation.

Article 5 : Suivi et évaluation de la formation

Les évaluations se font à la fin du cursus et tout au long de la formation.

L'évaluation des compétences se déroule, en plusieurs temps:

- Etudes de cas,

- et/ou Mise en situation,
- et/ou Quizz
- et/ou Rapport d'expérience.

A la suite de la formation, le stagiaire se verra remettre une Attestation de Formation.

Article 6 : Modalités de règlement

L'inscription et l'enregistrement à la formation se font via le site www.baoshenti.com rubrique « Formations SHUYUAN ».

Le paiement de la totalité de la formation peut se faire en une fois par virement bancaire, par chèque à l'ordre de Bao Shenti - Shuyuan, par carte bancaire via le site internet www.baoshenti.com. La réception du règlement validera l'inscription à la formation.

Le paiement de la formation peut également se faire en numéraires (espèces). L'Entreprise devra alors établir un chèque d'arrhes du montant de la formation à l'ordre de Bao Shenti - Shuyuan. La réception du chèque validera l'inscription. Le chèque sera échangé contre des espèces lors du premier matin de la formation.

Article 7 : Dédit ou abandon

En cas d'annulation, aucun document ou chèque(s) ne sera renvoyé par courrier postal, le dossier dans son intégralité sera détruit par broyeur papier. Une retenue de 10 euros sera appliquée pour les paiements par carte bancaire.

Une formation interrompue ne peut donner lieu à aucun remboursement et toute formation entamée est due dans son intégralité.

En cas de formation en distanciel, le support de cours sera envoyé aux participants au moins cinq jours avant le début de la formation. Cet envoi marquera le début de la formation, et la formation ne pourra donc être remboursée.

Article 8 : Différends éventuels

Nos conditions générales de vente sont consultables sur notre site à l'adresse https://baoshenti.com/wp-content/uploads/2020/11/CGV_formation.pdf

Si une contestation ou un différend ne peuvent être réglés à l'amiable, le Tribunal de Commerce d'Avignon sera seul compétent pour régler le litige.

Fait en double exemplaire, à le

Pour l'entreprise
(Nom et qualité du signataire)
Cachet de l'entreprise cliente

Pour l'organisme
Caroline Kessedjian,
Président de BaoShenti/Shuyuan